



■ Offre d'emploi

COORDONNATEUR DU CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE (H/F) 21H

Réf : COSANMEN

■ Cadre d'emplois : des rédacteurs territoriaux

■ Collectivité / Contexte :

Au cœur de la 2^{ème} agglomération de Picardie, à 35 minutes de Paris, 35 000 habitants dont 2/3 de moins de 40 ans. 750 agents.

Au sein du pôle Solidarité Santé – CCAS de CREIL, sous l'autorité du chef de service de coordination de la santé, vous mettez en œuvre un dispositif favorisant une prise en charge globale de la santé mentale sur l'ensemble du territoire communal et pour cela :

- assurer le fonctionnement et le développement du CLSM ;
- constituer et animer un réseau de partenaires ;
- mettre en place et animer une cellule de concertation et de gestion coordonnée du parcours des malades mentaux, notamment, à leur sortie d'hospitalisation afin de permettre une prise en charge rapide et efficace des situations psycho-sociales complexes ou susceptibles de la devenir ;
- renforcer l'autonomie des personnes en souffrance psychique.

Titulaire d'un BAC + 3 en matière de santé mentale ou santé publique et/ou fort d'une expérience professionnelle, vous maîtrisez les dispositifs et la réglementation relatifs au CLSM ainsi que la méthodologie de projet. Autonome, rigoureux et possédant de bonnes compétences rédactionnelles, vous êtes en capacité de travailler en équipe et en transversalité. Une connaissance de la politique de la Ville et des politiques publiques du champ sanitaire et sociale serait un plus.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois indiciaire selon les conditions en vigueur dans la collectivité

Candidature, CV et lettre de motivation doivent être adressés à monsieur le Président, direction des ressources humaines, hôtel de ville place François Mitterrand - BP 76 – 60109 CREIL cedex avant le 20 mars 2015, délai de rigueur

Consulter toutes les activités de la ville de Creil et les offres d'emplois sur notre site internet : www.creil.fr